

Département
du Haut-Rhin

N° : 2020.6.72

Nb de membres
en exercice :
31

Nb de présents :
25

Nb d'absents :
6
- dont supplés : 0
- dont représentés : 2

Votants :
27
- dont « pour » : 27
- dont « contre » : 0
- dont abstention : 0

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE RIBEAUVILLÉ
1 Rue Pierre de Coubertin
68150 RIBEAUVILLÉ

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Séance du 10 décembre 2020
Sous la Présidence de M. Umberto STAMILE

**OBJET : AUTORISATION D'ENGAGEMENT DE LIQUIDATION ET DE MANDATEMENT DES
DEPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET 2021**

POINT 4.4 DE L'ORDRE DU JOUR

LE CONSEIL DE COMMUNAUTE,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.1612-1 al.3 ;

VU ses délibérations n°2020.2.11 du 3 mars 2020, n°2020.5.48 du 24 septembre 2020 et n°2020.6.71 du 10 décembre 2020, portant adoption respectivement des Budgets Primitifs de l'exercice 2020 et des décisions modificatives n°1 et n°2 pour 2020 ;

CONSIDERANT que le Budget Primitif 2021 sera soumis au vote du Conseil de Communauté lors de sa séance plénière au printemps 2021 ;

CONSIDERANT qu'il convient d'assurer la continuité normale de la gestion financière de la Communauté de Communes du Pays de Ribeauvillé et d'honorer les dépenses d'investissement jusqu'à cette date pour faire face à des besoins d'équipement urgents ;

SUR PROPOSITION des Commissions Réunies en leur séance du 3 décembre 2020 ;

SUR les exposés préalables résultant de la note explicative de synthèse ;

Et

Après en avoir délibéré,

1° AUTORISE

- Conformément à l'article L.1612-1 alinéa 3 du CGCT, Monsieur le Président, en tant qu'ordonnateur, à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement jusqu'à l'adoption du prochain budget, dans la limite du quart des crédits ouverts dans cette section au titre du budget 2020, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette à raison d'un **montant global de 113 225 €**, réparti sur le budget principal et selon l'affectation définie dans l'état annexe ;

ADOPTE A L'UNANIMITE

Délibération n° 2020.6.72

Page 1/3
(dont 1 page en annexe)

REÇU EN PREFECTURE

le 16/12/2020

Application agréée E-legalite.com



Pour extrait conforme
A Ribeuville, le 15 décembre 2020

Le Président,

M. Umberto STAMILE

Le Président certifie le caractère exécutoire de cette décision conformément à l'article L 2131-1 et L 2131-2-1 du CGCT compte tenu de son affichage et de sa transmission au représentant de l'Etat effectués en date du 16 décembre 2020 et informe que celle-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de cette date.

Délibération n° 2020.6.72

Page 2/3
(dont 1 page en annexe)

REÇU EN PREFECTURE

le 16/12/2020

Application agréée E-legalite.com

Budget Général - Détail de l'autorisation des investissements avant vote du budget 2021

Détail Imputation				Autorisation Investissements avant vote budget 2021	
	Prévu sur BP 2020	Prévu sur DMs 2020	Total Prévu au Titre de 2020 (hors RAR)	Par Chapitre	Par Article
Chp: 20 - Immobilisations incorporelles	42 000,00		42 000,00	10 500,00	
Art: 2051 - Concessions, droits similaires	42 000,00		42 000,00		10 500,00
Chp: 204 - Subventions d'équipement versées	60 000,00		60 000,00	15 000,00	
Art: 204133 - Dpt : Projet infrastructures	40 000,00		40 000,00		10 000,00
Art: 2041412 - Cne GFP : Bâtiments, installat°	20 000,00		20 000,00		5 000,00
Chp: 21 - Immobilisations corporelles	252 600,00	98 300,00	350 900,00	87 725,00	
Art: 2135 - Installations générales	60 500,00	70 000,00	130 500,00		32 625,00
Art: 2158 - Autres matériels & outillage	59 500,00		59 500,00		14 875,00
Art: 21738 - Autres constructions	20 000,00		20 000,00		5 000,00
Art: 2181 - Installations générales	13 000,00		13 000,00		3 250,00
Art: 2183 - Matériel de bureau et info.	20 000,00		20 000,00		5 000,00
Art: 2184 - Mobilier	15 100,00	28 300,00	43 400,00		10 850,00
Art: 2188 - Autres immo corporelles	64 500,00		64 500,00		16 125,00
TOTAL Investissement - Dépense	354 600,00	98 300,00	452 900,00	113 225,00	

A Ribeauvillé, le Président :

Umberto STAMILE.